



Appel de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le 26 mars, mobilisons-nous !

**Pour l'Enseignement supérieur
et la recherche publics**

**Pour son budget, les conditions de travail
et d'études et la défense de la liberté académique**

Les assises du financement sont lancées. Elles annoncent et mettent en débat "la gestion des universités", de "l'immobilier universitaire", une "diversification des ressources et le financement compétitif" ainsi que "les enjeux des ressources humaines". Le gouvernement aimerait en effet laisser penser que les universités sont mauvaises gestionnaires, qu'il suffirait de répondre aux appels à projets – dont les financements sont en réalité réservés à une minorité d'établissements et augmentent les inégalités de dotation sur notre territoire – et qu'une solution est toute trouvée : la hausse des frais d'inscription et les ressources propres des établissements.

Le 26 mars se tiendra la plénière de ces "assises du financement des universités", vaste opération de communication pour éviter de répondre au manque de moyens criant dans les établissements publics dont le gouvernement a la responsabilité.

Les conséquences du sous-financement sont pourtant largement visibles. Il manque 8 Md€ pour l'enseignement supérieur et 8 Md€ pour la recherche publique afin notamment de consacrer 1% du PIB à la dépense intérieure de recherche des administrations. Depuis 15 ans, le désengagement de l'État est patent et les conséquences se font sentir dans tous nos établissements en matière de formation, de recherche, de conditions de travail dégradées, de précarité accrue des personnels et des étudiant·es. Sur cette période, le nombre d'étudiant·es a progressé de 19 % tandis que le ministère maintenait au même niveau, en euros constants, sa subvention pour charge de service public. Nos organisations dénoncent les décisions des établissements qui se résignent à fermer des formations et à réduire les capacités d'accueil. C'est une lourde attaque contre l'offre de formation et les diplômes du service public de l'ESR qui ouvre toujours plus la voie aux formations privées et à une hausse des frais d'inscription. Faute de places et de parcours, le droit à la poursuite d'études est ainsi refusé, notamment aux non-lauréat·es aux concours pour la formation des enseignant·es.

Par ailleurs, nos organisations rappellent que les conférences, colloques ou initiatives sont de droit sur les campus et ont vocation à traiter de tous les sujets, y compris les questions concernant des conflits internationaux, l'actualité sociale ou politique sans provoquer de troubles à l'ordre public sur les campus. Nos organisations exigent le respect des libertés d'expression et académique. Le ministère doit garantir le plein respect de la liberté académique, des franchises universitaires et de la liberté de réunion, d'expression et d'opinion au sein des établissements.

Après les initiatives réussies du 10 mars, nos organisations appellent à amplifier la mobilisation. Le 26 mars, elles appellent à se réunir en assemblées générales pour envisager tous les moyens d'action pour faire échec à cette politique, à se rassembler et/ou à manifester partout dans les établissements pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche, pour défendre les libertés d'expression et académique, et pour un financement de l'ESR public à la hauteur des missions de recherche et de formation permettant l'amélioration des conditions de travail et d'études.

**À Paris, manifestation le 26 mars, à 16 heures,
de la place Jussieu au ministère, rue Descartes**